

Les châteaux des Allinges – Informations complémentaires
d'après Louis Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*
Archives départementales de la Haute-Savoie – Bib 6271

(Les astérisques * indiquent que le mot est défini dans le lexique en fin de document.)

La situation géographique des châteaux

Les ruines imposantes des deux châteaux des Allinges occupent la crête d'une chaîne de collines rocheuses orientée du nord-est au sud-ouest entre les monts d'Hermone et le lac Léman (que l'on voit sur l'estampe 39 Fi 66, à droite). Il s'agit là de deux véritables *castra**, les plus importants de la Haute-Savoie.

Le château-neuf est construit sur la partie la plus élevée, au sud-ouest, à une altitude de 760 mètres, tandis que le château-vieux, plus à l'est s'élève à 700 mètres. Le rocher est particulièrement abrupt du côté du lac.

La grande route de Genève au Valais par Thonon passe au pied des châteaux du côté du lac. Une autre route, par Cervens, Draillant, Thonon, longe le versant oriental.

Les ruines des deux châteaux sont séparées par un col de 150 mètres, partiellement creusé de main d'homme. Le château-vieux, abandonné déjà anciennement, offre pourtant des restes mieux conservés que l'autre, détruit pour raisons militaires au XVIII^e siècle lors du conflit contre les Français.

L'historique des châteaux des Allinges

Les seigneurs des Allinges, connus dès la fin du X^e siècle, étaient détenteurs, pour l'abbaye d'Agaune en Valais, de biens considérables qui passèrent à la maison de Savoie quand ces comtes devinrent, au XII^e siècle, avoués* de l'abbaye. La famille des Allinges, aussi ancienne que les sires de Faucigny et les comtes de Genève, était à cette époque très puissante ; ses domaines s'étendaient sur de vastes territoires, entre autres la vallée d'Aulps, Salvan et tout le val d'Entremont en Valais.

Les premiers édifices fortifiés se composaient de deux châteaux, appartenant chacun à une branche de la famille des Allinges. À la fin du XII^e siècle, la famille de Savoie ayant conquis tout le Chablais, construit le château-neuf (2), à côté de l'un de ces châteaux premiers, celui le plus à l'ouest (1). Puis au début du XIII^e siècle, les sires de Faucigny récupèrent le château-vieux (à l'est), probablement par alliance parentale. Deux familles rivales se font alors face sur les hauteurs des Allinges : les Savoie et les Faucigny.

À compter des années 1280 et pendant plus de 70 ans, les deux châteaux vont entretenir une guerre acharnée. Les systèmes de défenses – et d'attaque - des châteaux sont renforcés, ce qui ne les empêche pas de subir de fréquents dégâts. Le traité de Paris en 1355 met fin aux conflits, en donnant au comte de Savoie victorieux, Amédée VI, la seigneurie du Faucigny (ainsi que le Beaufortin et le pays de la Valbonne en Bresse méridionale, en échange du Viennois, récupéré par les seigneurs du Dauphiné, héritiers des sires de Faucigny).

Comme le château-vieux a été abandonné à la fin du XIV^e siècle - le château-neuf restant le seul qui ait été entretenu -, il est peu à peu tombé en ruines et son bourg a été déserté, les habitants s'installant au pied de la colline, au hameau de Château-Vieux. Il existait également quelques maisons à l'ouest d'Allinges-Neuf.

Après une longue période plus sereine, où le château de Ripaille vers Thonon-les-Bains supplante les Allinges en tant que résidence de la famille de Savoie, les Français et les Genevois s'emparent du Chablais en 1589. Pendant tout le XVII^e siècle, le Chablais passe des mains françaises aux mains savoyardes, et lorsque les armées françaises approchent en novembre 1703, le duc de Savoie ordonne le démantèlement du château-neuf.

La description archéologique

(Les chiffres et couleurs mentionnés entre parenthèses en italique correspondent à la légende de l'extrait de mappe du document à télécharger).

Chacun des deux châteaux avait comme annexe un bourg fortifié (4) où habitaient non seulement de simples bourgeois, mais surtout des familles nobles des environs. Ils se trouvaient à l'opposé du château pour être mieux protégés lors des attaques entre les deux seigneurs rivaux, de Savoie pour le château-neuf et de Faucigny pour le château-vieux.

Le château-neuf : passant une porte défendue par une barbacane fortifiée, on parvenait dans le bourg (4). Une rue centrale bordée de maisons des deux côtés conduisait à une deuxième porte ouverte dans une enceinte qui coupait transversalement toute la position. On arrivait ainsi dans la deuxième division du château, le plain-château* (vert). À gauche s'élevait sur une terrasse (3) l'ancien château de la famille des Allinges (1), à droite le château du comte de Savoie (2) datant de la fin du XII^e siècle. Ce dernier comprenait un donjon qui servait de logement au comte (puis au châtelain) (carré noir et blanc), une chapelle (croix sur fond bleu), et une tour principale de 14 mètres de côté, avec des murs épais de 2,24 mètres (= 7 pieds).

Entre les deux châteaux : deux fossés très larges de 35 mètres creusés dans le rocher, laissant subsister au centre la hauteur primitive de la crête, séparent les

deux châteaux. Une poterne* (*rond violet*) dans chacun des châteaux permettait de les relier par un sentier.

Le château-vieux : on parvenait au bourg fortifié (4) du château-vieux par un chemin coudé partant du village de Château-vieux dano (d'en haut) ; l'entrée était disposée dans une tour quadrangulaire, profonde et étroite. Un sentier à piétons plus à l'est conduisait au bourg directement à travers un bois de châtaigneraie. Une tour circulaire défendait une poterne (*rond violet*) à l'issue de ce sentier.

Les maisons du bourg fortifié occupaient la partie la plus basse de la crête du côté oriental ; un ouvrage avec doubles murs défendait la partie terminale du bourg à l'est.

Par une pente très raide traversant le bourg, on parvenait à la porte du château et à une première cour rectangulaire dans le plain-château* (*vert*) bordé au sud par la chapelle (*croix sur fond bleu*). On accédait à l'ensemble du donjon par une série de trois couloirs successifs, coupés par quatre portes, et au milieu par un passage sur une faille du rocher, probablement traversée par un pont-levis.

L'ensemble du donjon (*carré noir et blanc*) représentait une position défensive plus forte que celle de son voisin d'en face : un bastion à redent* et une tour principale quadrangulaire de près de 20,50 mètres sur 18 mètres, avec des murs épais de 3 à 4 mètres, pourvue à son angle nord d'une cage d'escalier carrée. Tout l'ensemble du donjon avec la courtine orientale était doublé par un mur de terrasse en contrebas, appelé une braie. Deux tourelles circulaires, pleines à la base, renforçaient les angles et étaient typiques de la période des constructions de Pierre II de Savoie*. Le mur principal de courtine dépassait 3 mètres d'épaisseur.

Dans son ensemble, le château-vieux était une forteresse puissante et bien défendue ; on y trouvait le caractère typique de l'art militaire du XI^e au XIV^e siècle. Son donjon, le plus grand de la Savoie, est intéressant car il nous montre superposés les types successifs de maçonnerie.

Les deux documents proposés

L'estampe

Dessinée d'après nature, elle mesure en centimètres 175 x 250 pour les cotes externes et 105 x 165 pour le dessin en lui-même. Une mention manuscrite précise qu'elle a été effectuée vers « 1850 env. ».

La lithographie a été exécutée par Jacob Friedrich Ferdinand Lips, dessinateur, graveur, miniaturiste et peintre sur émail. Né en 1825 à Howill, il fit ses études à Saint-Gall, puis à Paris et à Schaffhouse. Il travailla tour à tour à Genève, Munich et Berne. Il illustra les œuvres de l'anatomiste Aebi d'après nature. Il mourut à Berne le 23 février 1885.

On retrouve cette estampe dans un livre coté en bibliothèque des Archives départementales de la Haute-Savoie en Livres TGF 4235 volume 2 (= livres très grand format) et intitulé *Nice et Savoie – sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860* .

Datant de 1864, le texte, qui décrit chaque ville et monument intéressants de ce territoire fraîchement acquis par l'empereur français Napoléon III, a été écrit par Joseph Dessaix, ancien président de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, et Xavier Eyma.

Les dessins, qui illustrent ces deux volumes, ont été réalisés « d'après nature » par Félix Benoist. La Haute-Savoie est décrite à la fin du premier tome et au début du second tome. On trouve les planches suivantes, dans l'ordre du texte, par arrondissement (orthographe fidèle au livre) :

- arrondissement d'Annecy : Annecy, le château d'Annecy, le lac d'Annecy – le Petit Lac (Talloires et Duingt), le château de Montrottier et les gorges du Fier, Alby, Faverges, Rumilly, Thônes et la Vallée du Fier, la cascade et la grotte de la Balme-de-Thuy.
- arrondissement de Bonneville : Bonneville et la vallée de l'Arve, La Roche, Saint-Jeoire et le château de Beauregard, Taninges, la vallée de Samoëns, la vallée et l'abbaye de Sixt, le Fer-à-Cheval et le Mont Tennerges, l'intérieur d'un chalet au village de Nant-Bride, la cascade du Rozet ou de Rouget, les Bains de Saint-Gervais, la vallée de Chamonix et le Mont-Blanc, le Mont-Blanc et la vallée de Chamonix, la Mer de Glace, la Mer de Glace et la vallée de Chamonix, le Mont-Blanc et les Aiguilles Rouges, Sallanches, le bénitier de l'église de Cluses.
- arrondissement de Saint-Julien : le Pas-de-l'Échelle au Mont Salève et le château de Monetier, le Pont suspendu et les Bains de La Caille, la perte du Rhône.
- arrondissement de Thonon : Thonon et le château de Ripaille, les châteaux et chapelle des Allinges, Évian, Meillerie, l'abbaye et le village d'Abondance, les ruines de l'abbaye d'Aulps, les ruines du château de La Rochette à Lully.

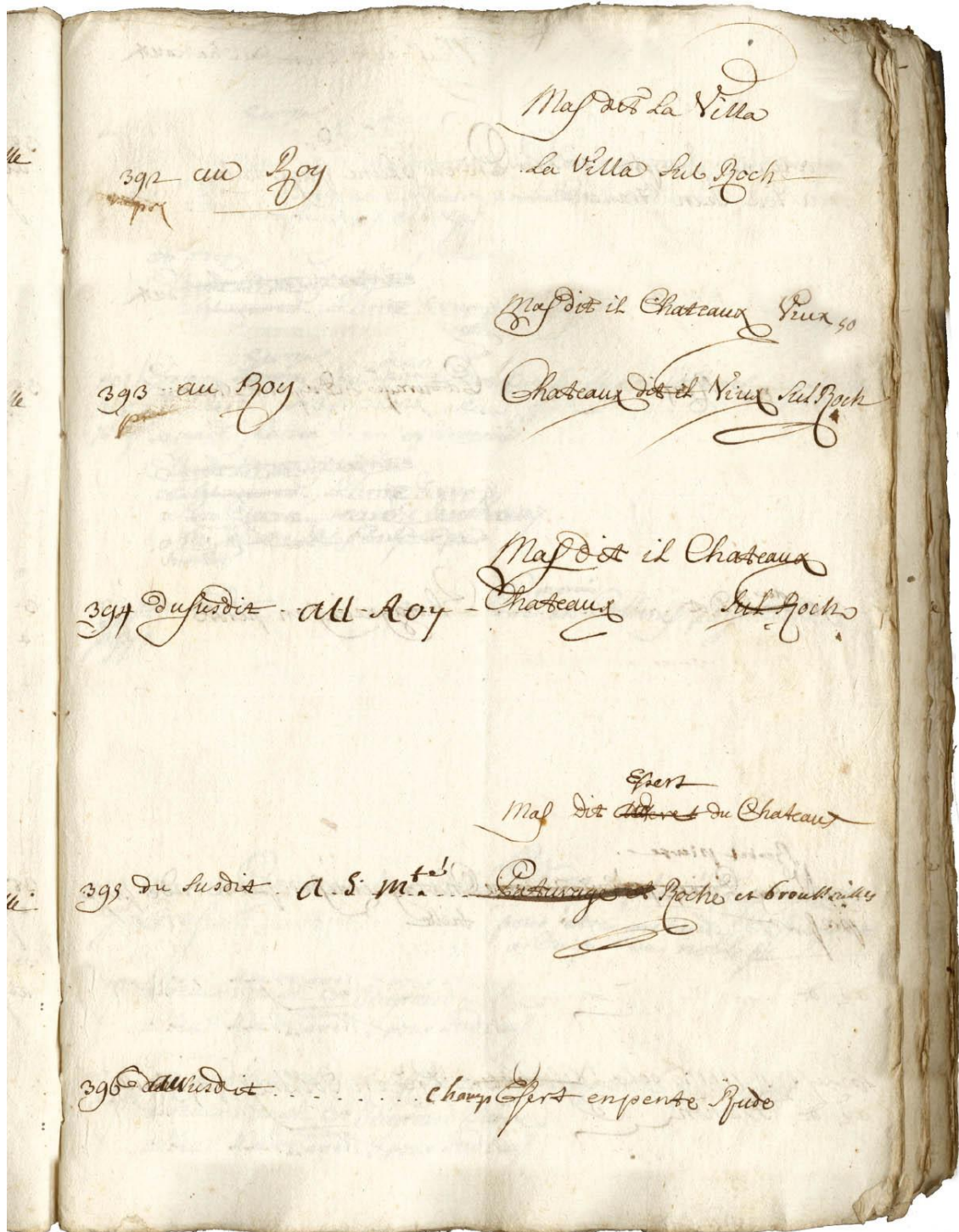
La mappe sarde

La mappe sarde est un cadastre datant des années 1720-1730, commandé par le roi de Piémont-Sardaigne Victor-Amédée II dans le but de faire payer les impôts aux nobles et au clergé. Le duché de Savoie et le Piémont ont été cadastrés, un plan original et une copie en couleur réalisés pour chaque paroisse de ces territoires. Ils sont accompagnés du livre des numéros suivis (parcelles décrites dans l'ordre numérique) et de la tabelle (parcelles décrites par ordre alphabétique des propriétaires).

La mappe d'Allinges mesure 3,8 m² pour l'original (1,9 x 2 m) et 2,4 m² pour la copie (1,2 x 2 m) ; elle a été numérisée en 8 morceaux et est accessible sur le site

internet des Archives départementales de la Haute-Savoie. Elle a été partiellement brûlée.

L'extrait du livre des numéros suivis de la mappe d'Allinges montre certaines parcelles appartenant au roi de Piémont-Sardaigne en 1730, descendant du comte de Savoie à qui appartenait les deux châteaux.



Arch. dép. Haute-Savoie, I Cd 310 – Extrait du registre des numéros suivis

LA MAPPE D'ALLINGES – Livre des numéros suivis – Cote I Cd 310

N° parcelle	Propriétaire	Description
AU ROI		
Les parcelles du château		
392	Au Roÿ	Mas dit La Villa - La Villa sul Roch - Reconnu de nul produit
393	Au Roÿ	Mas dit L'Châtaux Vieux - Châtaux dit L'Vieux sul Roch - Reconnu de nul produit
394	Au Roÿ Charle de Sardaigne	Mas dit il Chataux - Chataux sul Roch - Reconnu de nul produit
395	Au Roÿ Charle de Sardaigne	Mas dit au Essert* du Chataux - Paturage et Roch avec broussailles, du troisième degré - produit par journal, et an : bois fassines *- quarante - 40
396	du susdit Roÿ Charle de Sardaigne	Champ en Essert* en pente rude du troisième degré - produit par journal, et an : froment quar neuf deux ters - mele quar trois deux tiers - orge pesattù (?) trois deux tiers = 17
397	au Roÿ Charle	Mas au Cret de Chataux - paturage en pente rude du troisième degré - produit par journal, en an : foins des Bœufs - quintal ... demÿ (chiffres)
398	du susdit Roÿ Charle de Sardaigne	Chatagneraie en pente du troisième degré - produit par journal, et an : chatagnes ... quar ... six = 6
Masure n° 415		
415	au Roÿ	Mas de la Croix - Masura en pleine du première degré - produit par journal et an par parangon* au no 414 : froment quar onze un tier - mele quar cinq un tier - orge pesattù (?) cinq un tier = 22
418	Roÿ	Mas au champ de la croix – essert* en pente soit champ du second degré - produit par journal et an : froment quar onze-11 - mele quar cinq-5- orge pesattù (?) cinq-5 = 21
419	du susdit	champ en pleine du second degré produit pour journal et an : froment quar dix un tier - mele quar quatre un tier - orge pesattu (?) quatre un tier = 19
420	susdit	Mas au Grand Jardin - pré en pleine du premier degré - produit par journal et an : foin de bœufs - quintaux huit et demÿ
421	Roÿ	Mas au Grand Jardin - Masura en pleine du premier degré - produit par journal et an : parangon* au no 420 - foins de bœufs - quintaux huit et demÿ
430	Au Roÿ de Sardaigne absent pour etre a Turin	Mas au champ de la croix - Paturage en pleine du troisième degré - produit par journal et an : foins des Bœufs 2 – Livre vingt cinq

N°parcelle	Propriétaire	Description
HAMEAUX		
431	du susdit	Mas au grand Marais - pré Marais en pleine du premier degré - produit par journal et an : foins de cheval quintaux 12
444 (008)	au Roÿ absent	Brusailles sul Roch du second degré - produit par journal et an : Bois fassines* cinquante - 50
parcelles 113-137 + 166-168 + 193-196		Mas sul Chataux - Chatagneraies
parcelles 219 à 230		Mas au pré La Fontaine (maisons, prés, jardins 220 et 224, grange, champ)
parcelles 246 à 252		Mas au pré du Roÿ (prés)
parcelles 253 à 255		Mas Les Sus Ivine
parcelles 256 à 264		Mas Les Sous Ivine
parcelles 265 à 266		Mas dit au Clou
parcelles 267 à 294		Mas au Village de Chataux Vieux Dano
parcelles 295 à 305		Mas à sous Irone
parcelles 338 à 356		Mas au Chataux Vieux Dessus (maisons, prés, jardins, granges, grangets)

Lexique au dos

Lexique

Avoué : personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique pour les affaires séculières de vie quotidienne, en échange d'une rémunération.

Bastion à redent :
ouvrage de fortification à deux faces qui forment un angle saillant.

Castra : singulier *castrum*, petite place fortifiée.

Essert : terrain défriché, essarté, c'est-à-dire où les souches ont été arrachées à la houe, et qui a été mis en culture.

Fassine : barrière construite à partir de fagots de branchages destinée à freiner le ruissellement et à provoquer la sédimentation en piégeant les sables et les limons du ruissellement.

Par parangon : en comparaison (verbe : parangonner, comparer).

Pierre II de Savoie :
né à Suze (Piémont) en 1203 et mort en 1268 à Chillon. Oncle d'Henri III d'Angleterre, il l'y suivit pour l'aider à la Cour. Lors des conflits avec la Guyenne, il apprit beaucoup de l'art défensif militaire et l'introduisit en Savoie lorsqu'il en devint comte en 1263. Guerrier et diplomate de talent, il fut aussi administrateur, légiste et bâtisseur, ce qui lui valut le surnom de « petit Charlemagne » par ses contemporains. Il jeta les bases d'une grande principauté savoyarde.

Plain-château : partie la plus basse à l'intérieur du château.

Poterne : petite porte dérobée pratiquée dans les fortifications.